



# Camargue Azur Plongée

## Dossier d'inscription

### 20.....-20.....

1ère inscription

Réinscription

#### Inscrit(e)

Nom

Prénom

né(e) le

à

Département ou Pays

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Téléphone bureau

Adresse mail

#### Niveau et licence

Niveau actuel de plongeur

Niveau préparé pour cette saison

Avez-vous déjà été licencié(e) à la FFESSM?      Oui      Non

Si oui votre n° de licence

#### Personne à prévenir en cas d'accident

Nom

Prénom

Lien de parenté

Adresse

Code postal

Téléphone

Téléphone bureau

#### Conditions d'exercice de l'activité :

Chaque membre du club s'engage à respecter les consignes de sécurité ci-dessous ainsi que celles stipulées dans le règlement intérieur du club et celui de la piscine. Statuts disponibles sur demande.

##### Consignes de sécurité internes au club :

- ne pas stationner devant l'entrée de la piscine pour laisser libre l'accès des secours,
- ne pas courir dans l'enceinte de la piscine,
- ne pas se mettre à l'eau sans la présence et l'autorisation de l'encadrant du cours,
- ne pas plonger, sauter dans l'eau sans la présence et l'autorisation de l'encadrant du cours,
- ne pas faire d'apnée sans l'autorisation de l'encadrant du cours,
- présence du représentant légal obligatoire pour les enfants de moins de 14 ans en piscine et en mer,
- tout problème de santé avant, pendant ou après la plongée, doit être signalé à l'encadrant du cours ou au directeur de plongée.

**Matériel individuel en piscine:** bonnet de bain, maillot de bain (short de plage interdit), palmes, masque et tuba.

##### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e)

représentant(e) légal(e) de

l'autorise à pratiquer la plongée sous-marine en piscine et en mer au sein du club "Camargue Azur Plongée" et reconnais avoir pris connaissance des particularités de cette pratique sportive.

**Je reconnais avoir pris connaissance des consignes rappelées ci-dessus**

Fait à

le

Signature

## Pièces à ajouter au dossier

- Copie du dernier diplôme de plongée
- Copie du certificat médical (présentation du document original lors de l'inscription)
- Photo récente à coller sur le dossier d'inscription
- Autorisation du droit à l'image

## Certificat médical (lire attentivement la liste des contre-indications)

- Jeune plongeur (8 à 14 ans) > **médecin fédéral ou hyperbare ou spécialiste de la plongée**
- Préparation et Passage N1 (dès 12 ans et adultes) > **médecin généraliste - Spécialiste de la plongée recommandé**
- Pongée en exploration (à partir du N1) > **médecin généraliste - Spécialiste de la plongée recommandé**
- Préparation et passage PE, PA, N2 et PLUS > **médecin du sport ou fédéral ou hyperbare ou spécialiste de la plongée**

## Tarif saison

Le CAP est partenaire du «Pass'Sport» de la ville d'Arles

### Adhésion<sup>(1)</sup>

Adhésion «enfants de 8 à 14 ans» - prépa. plongeur d'Argent, de Bronze ou d'Or <sup>(2)</sup>	250,00€
Adhésion «dès 12 ans et adultes» - préparation Niveau 1 <sup>(2)</sup>	300,00€
Adhésion «plongeur mer et piscine» - à partir du Niveau 1 <sup>(2)</sup>	240,00€
Adhésion apnéiste piscine et eau libre du débutant à l'expert <sup>(2)</sup> (2 sorties fosse Nemausa comprises)	250,00€
Adhésion encadrant <sup>(2)</sup>	110,00€
Adhésion nageur libre en piscine, adulte uniquement <sup>(2)</sup>	200,00€
Adhésion nageur avec palmes <sup>(2)</sup>	200,00€
Adhésion participation aux séjours et voyages pour les non licenciés au CAP <sup>(2)</sup>	55,00€

### Formation - en complément de l'adhésion «plongeur mer piscine»

Préparation PE40 «dès 14 ans et adultes» (le PA20 + PE40 correspondent au N2)	+165,00€
Préparation PA20 «dès 16 ans et adultes»	+165,00€
Préparation PA40	+175,00€
Préparation Niveau 3	+175,00€
Préparation RIFAP	+75,00€
Préparation Initiateur	+75,00€
Nitrox confirmé	+220,00€
Nitrox simple	+100,00€
Remise familiale à partir du second membre de la même famille	-10€

<sup>(1)</sup> ADHESION au CAP + licence FFESSM + l'assurance individuelle «Loisir 1» + le prêt du matériel (blocs, gilets, détendeurs)

TOTAL

€

<sup>(2)</sup>dont adhésion à l'association 50 €

Règlement à l'ordre du CAP par chèque en 3 fois maximum (préciser le nom et prénom de l'adhérent au dos du chèque).

Aucun remboursement ne sera effectué après présentation du certificat médical de non contre indication à la plongée.

Exploration en bateau suivant planning, à partir de 20€ la plongée (sous forme de cartes prépayées).

Exploration du bord et gonflage des blocs sans frais supplémentaire pour les adhérents du CAP.

### Non adhérents:

- baptême en piscine - gratuit
- baptême en mer - nous consulter
- plongée en mer pour les licenciés FFESSM - nous consulter



# Camargue Azur Plongée

## Droit à l'image adulte

### Autorisation de reproduction et de représentation de photographies - adulte

Nous soussigné(e)s

Demeurant

Code postal

Ville

Adhérent de l'association CAMARGUE AZUR PLONGEE, association loi 1901, ayant son siège Maison des Associations, boulevard des Lices - 13200 Arles  
Et régulièrement déclarée en Préfecture

**Autorise tout représentant de ladite association CAMARGUE AZUR PLONGEE à me photographier, et à utiliser mon image.**

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom **j'autorise tout représentant du club CAMARGUE AZUR PLONGEE à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre des activités habituelles du club CAMARGUE AZUR PLONGEE.**

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par ladite association ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment, sans que cette liste soit limitative : presse, livre, carte postale, exposition, publicité, projection publique, concours...

**Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies autorisées dans le cadre de la présente dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.**

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

**Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et ne pouvoir prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.**

Je garantis ne pas être lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Cette autorisation est permanente, sauf révocation ou dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège de l'association prenant effet dans les quinze jours après réception de ce courrier.

Élection de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à

le

de bonne foi.



# Camargue Azur Plongée

## Droit à l'image enfant mineur

### Autorisation de reproduction et de représentation de photographies - enfant mineur

Nous soussigné(e)s

Demeurant

Code postal Ville

Autorisons tout représentant du club CAMARGUE AZUR PLONGEE, association loi 1901, ayant son siège Maison des Associations, boulevard des Lices - 13200 Arles

Et régulièrement déclarée en Préfecture

**A photographier, notre enfant mineur :**  
adhérent de ladite association, **et à utiliser son image.**

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **nous autorisons tout représentant du club CAMARGUE AZUR PLONGEE à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre des activités habituelles du club CAMARGUE AZUR PLONGEE.**

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par ladite association ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment, sans que cette liste soit limitative : presse, livre, carte postale, Exposition, publicité, projection publique, concours...

**Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies autorisées dans le cadre de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.**

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en oeuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

**Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et ne pouvoir prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.**

Nous garantissons ne pas être liés par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image ou du nom de mon enfant mineur.

Cette autorisation est permanente, sauf révocation ou dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège de l'association prenant effet dans les quinze jours après réception de ce courrier.

Élection de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à

le

de bonne foi.

**Signatures précédées des noms  
et prénoms des représentants  
légaux de l'enfant**

## Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné(e) Docteur :

Exerçant à :

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

**Rayez les mentions inutiles\***

médecin,	généraliste*	du sport*	fédéral* n° :
		diplômé de médecine subaquatique*	autre* :

**et ne pas avoir constaté, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable à la pratique :**

**De l'ensemble des activités subaquatiques de loisir en pratique, encadrement et enseignement (\*)**

Ou bien seulement (cocher) :

- DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME
- DES ACTIVITÉS EN APNÉE
- DE L'APNÉE EN PROFONDEUR > 6 METRES
- DES ACTIVITÉS DE NAGE AVEC ACCESSOIRES

(\**rayer éventuellement une des trois mentions si nécessaire*

**de la ou des activité(s) suivante(s) EN COMPÉTITION** (spécifier en toute lettre) :

**Pour mémoire les particularités suivantes nécessitent un certificat délivré par un médecin fédéral, du sport ou qualifié :**

- TRIMIX hypoxique
- Reprise de l'activité après accident de plongée
- APNÉE en PROFONDEUR > 6 mètres en compétition

Pour la pratique HANDISUB se référer au site : <https://handisub.ffessm.fr>

Des conseils éventuels de prévention ont été délivrés s'il existe un risque identifié d'accidents de désaturation, d'œdème pulmonaire d'immersion ou d'un autre accident en référence aux préconisations de la CMPN.

Les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical préalable à la pratique des activités subaquatiques fédérales, la liste des contre-indications et les conseils relatifs aux restrictions de pratique sont disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale : <https://medical.ffessm.fr>

**NOMBRE DE  COCHÉE(S) (obligatoire) :**

Pour les disciplines à contraintes particulières (plongée scaphandre et apnée en fosse ou milieu naturel), le CACI est obligatoire annuellement pour tous, majeurs et mineurs

Pour les autres disciplines fédérales non à contraintes particulières, le CACI est obligatoire annuellement pour les pratiquants âgés de 18 ans et plus (questionnaire de santé pour les mineurs).

*En cas de modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, la validité de ce certificat est suspendue.*

En cas de pratique compétitive, l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la discipline concernée devra être spécifiée sur le CACI.

Ce certificat est remis en main propre à l'intéressé ou son représentant

Fait à :

Date :

signature et cachet :